

— La Gaceta, de Madrid, publie le traité d'amitié et de paix, signé entre l'Espagne et la Colombie.

Les journaux annoncent que la municipalité de Madrid a donné 5,000 pesetas pour les victimes du Ring-Theater de Vienne.

M. Parnell a été transféré, mercredi, au soir, de la prison de Kilmainham à celle d'Armagh.

— Un incendie a éclaté jeudi, dans les grands moulins à farine de Desford, faubourg de Londres, situé sur une des rives de la Tamise.

— LE TIRAGE DE LA LOTERIE ALGÉRIENNE. — Le comité de la loterie nationale algérienne s'est rendu aujourd'hui aux ateliers Fichet pour examiner le nouveau modèle de rous qui a été adopté pour le tirage de cette loterie.

Le comité a constaté que cet appareil présentait toutes les garanties de précision. Il réalise aussi un progrès notable sur tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, en ce sens qu'aucun des détails de l'opération ne peut échapper aux yeux du public.

Ajoutons que la maison Fichet, voulant rendre part à l'œuvre de bienfaisance de la presse française, a généreusement offert à titre gratuit, le matériel complet du tirage.

Ce tirage aura vraisemblablement lieu vers la fin de janvier prochain.

— Il est question de réunir à Paris, vers le mois de mars prochain, tous les officiers et ingénieurs qui seront attachés aux missions d'observations du passage de Vénus en décembre 1882.

Ces officiers, au nombre d'une quinzaine, seront attachés au dépôt des cartes et plans de la marine pour étudier les instruments employés et se familiariser avec leur maniement.

Ajoutons que le crédit ouvert au ministère de l'instruction publique pour subvenir aux frais généraux relatifs aux travaux que nécessitent ces observations s'élève à 108,000 francs.

— L'INCENDIE DU RING-THEATRE. — On mande de Vienne :

« L'archiduchesse Marie-Valentine a demandé que, pour ses sœurs, on lui donnât à élever un petit enfant devenu orphelin par suite de la catastrophe du Ring-Theatre. Le délabrement de l'intérieur du théâtre incendié a dû être suspendu, parce que le pignon de l'édifice menaçait de s'écrouler par ses vieilles murailles, on compte : trois ouvriers attachés au théâtre, sept zinghetiers ou ouvreaux, trois musiciens de l'orchestre et le chef de clique. Le sous-comité, spécialement chargé de secourir le personnel du théâtre, distribué aujourd'hui, entre 180 personnes, une somme d'environ 40 mille florins. »

L'Empereur d'Allemagne a assigné une somme de 15,000 marcs aux victimes de l'incendie du Ring-Theatre.

— La population de Vienne a eu lundi soir un nouveau quart d'heure d'angoisses. Un commencement d'incendie s'est déclaré dans le foyer d'un théâtre du faubourg de Mâtzingdorf et une panique s'est immédiatement emparée des spectateurs. Au dehors une foule considérable s'est amassée, et on a craint un instant que le drame du Ring-Theatre allait se répéter. Heureusement les pompiers sont arrivés promptement sur les lieux et se sont rendus maîtres du feu en quelques heures. On en a été quitte pour la peur. Suivant le correspondant viennois d'un journal anglais, il serait question de fermer tous les théâtres non subventionnés de la capitale, jusqu'à ce que les directeurs ou propriétaires aient modifié les installations et pris toutes les mesures voulues contre les dangers d'incendie.

— LE CHOLÉRA a presque entièrement disparu de Batavia. D'après les nouvelles en date du 16 novembre, adressées au *« Rotterdamse Courant »*, un nombre des malades, qui s'élevait d'abord à 230 par jour, était déjà alors réduit à 3 ou 4.

— On lit dans l'*Intransigeant* : « Mme de R., sœur de M. de T., préfet de police d'une grande capitale du Nord et fille aînée d'un souverain dont le mort récente a fait grand bruit dans le monde, a été prise en flagrant délit de vol dans un grand magasin de nouveautés. » Nous ajoutons que Mme de R., arrivée depuis peu à Paris, était logée dans un des principaux hôtels du quartier de l'Opéra. Elle qui se vante d'être née dans un logement où elle a démontré que le vol était pour elle une habitude, la noble dame a été relâchée, grâce à de puissantes interventions, et il est probable que l'affaire sera étouffée, une grosse, très-grosse somme ayant été versée au directeur du magasin où l'arrestation a eu lieu.

L'*Intransigeant* se trompe. Une dame a été, en effet, arrêtée en flagrant délit de vol dans un grand magasin; mais elle n'a point été prise en flagrant délit de vol dans un grand magasin de nouveautés. Son mari, M. de Tréville, est consul à Yarsovo. Ajoutons qu'elle n'a pas été relâchée, mais qu'elle est au dépôt et que le parquet instruit son affaire.

der des secours pour le premier cutter dont l'équipage était dans une très-mauvaise condition, fortement jolés et en danger de mourir de faim. Le commandant à Bolongna a envoyé des courriers à leur recherche. Les efforts les plus énergiques et les plus persévérants seront employés jusqu'à ce qu'on les ait retrouvés. On était sans nouvelles du second cutter. Télégraphiez de l'argent pour usage immédiat à Jakoutski. Voici la liste des hommes qui montaient les bateaux : Premier Cutter, lieutenant Le Nideman, Noros, Erickson, Kock, Dressler, Bortz, Lés, Iverson, Boyal, Alexia, Al. Lou. Second Cutter : Lieutenant Chapp, Dentals, Sweetman, Warren, Johnston, Star, Shawell, Kukna, la Baleinière, Melville, Daneshower, Cole Bartlett, Newcomb, Beach, Anden, bach, Wilson, Manson, Indulin, Long-Sing, George Melville, mécanicien-chef.

On manda de Saint-Petersbourg au *Figaro*, que M. Ivan de Westnye a reçu du directeur du *New York Herald*, une dépêche l'invitant à se tenir prêt à aller en Sibirie, la rencontre des naufragés de la *Jeannette*. C'est un voyage de 7,000 kilomètres en train.

— TRIBUNAUX — Tribunal Civil. — M^{me} Acker contre la princesse Pierre Bonaparte et ses enfants.

Deux affaires assez curieuses se plaident en ce moment devant la Ire Chambre du Tribunal civil de la Seine.

Dans l'une, nous voyons une dame Acker, rentière, réclamer 45,000 francs à la princesse Pierre Bonaparte, veuve et à ses enfants, le prince Roland et la princesse Jeanne, pour soins, démarches, argent prêt et frais de nourriture et de logement.

On sait que la princesse Pierre est morte il y a quelque temps à Versailles, où il vivait seul, dans un hôtel, et de la façon la plus modeste.

— Pendant ces dernières années que la princesse sa femme, et la princesse Jeanne Bonaparte, sa fille, avaient eu recours aux bons offices de Mme Acker, laquelle serait une bonapartiste fervente. Les deux princesses auraient été quelque temps chez cette dame et Mme Acker leur aurait même fait des avances considérables.

C'est sur la validité et le chiffre de cette créance que s'engage le procès actuel.

Mais le débat a été à peine effleuré hier jeudi, car il ne s'agit en ce moment que d'une question de compétence. La princesse Pierre Bonaparte, sa fille et son fils, le lieutenant Roland Bonaparte, soutiennent qu'ils ont été illégalement assignés à Paris, le prince ayant eu son dernier domicile à Versailles.

C'est pas l'avis de M. le substitut Bastonin, qui conclut au contraire à la compétence du Tribunal de la Seine, Paris étant le lieu du principal établissement passé et présent de la famille Pierre Bonaparte.

M^{me} Albert Martin s'est présentée pour soutenir le mande de Mme Acker. La famille Bonaparte a choisi pour avocat M^{me} Demange, qui fut l'éloquent défenseur du prince Pierre, dans le procès Victor Noir.

— Un curé en correctionnelle. Un des plus dignes prêtres de l'arrondissement de Villeneuve, (Lot-et-Garonne), M. l'abbé Fraisse, curé de Cazidière, vient d'être traduit devant le tribunal correctionnel comme prévenu d'avoir, en chaire, critiqué les actes du gouvernement.

Il avait pris pour texte de son sermon un passage des livres saints dans lesquels il avait dénoncé les méfaits de Dieu affligé les peuples qui abandonnent son culte ; et en faisant l'application au temps présent, il s'était permis de dire que deux fléaux s'étaient abattus sur la France, le phylloxera qui détruisait une des sources de la richesse nationale et contre lequel la science était jusqu'ici impuissante, et la guerre de Tunisie, qui était alors dans sa période la plus critique.

Quelques fortes têtes de cru, plus habituées du cabaret que de l'église, avaient fait un œuvre de patriotisme en signalant à M. le garde des sceaux un sermon qui contenait une censure si vive des actes du gouvernement. M. le garde des sceaux a prescrit une enquête, et la suite de laquelle M. Fraisse fut traduit en police correctionnelle.

— Nouvelle judiciaire. La cour de cassation jugera le 25 janvier M. Benoit de Paulonne, président du tribunal civil d'Orange, pour avoir dérobé les lampes allumées le 14 juillet devant la façade du palais de justice, et M. Pissier, juge-suppléant, à Carpentras, pour avoir pris la parole dans un banquet royaliste.

la dernière main à la rédaction de l'exposé des motifs.

— Nouvelles parlementaires. Le président du conseil a fait la dernière main à l'exposé des motifs du projet de révision de la Constitution ; il le déposera à la rentrée de décembre.

Le Sénat ayant décidé par 283 voix contre 10, qu'il reste saisi de toutes les propositions relatives de l'ancienne Chambre, le projet obligé sera prochainement renvoyé par M. Paul Bert.

— Plus de messe de minuit. Paris, 22 décembre, soir. Il est question, au ministère des cultes, d'interdire au public l'entrée des églises de Paris, à l'occasion de la messe de minuit. On allègue, pour justifier cette décision, une simple mesure de police.

— Eloge de M. Duruy par M. Paul Bert. Le ministre de l'instruction publique a ouvert hier, à 8 heures, le conseil d'Etat. Le Conseil supérieur par une allocution dans laquelle il a fait l'éloge de M. Duruy.

— Une lettre de M. l'annoncier du Kef (en Tunisie). Au camp, près le Kef, le 10 déc. 1881.

— Cher et vénéré collègue. Je m'empresse de vous remercier des médailles, livres, chapeteaux, etc.

— Je me suis dit que l'Arabe qui habite la basilique avec sa femme et sa famille, la famille n'existe pas plus que la patrie pour le musulman, se doutant de l'emploi que l'on veut faire de ce lieu de culte, on a déposé ses prétentions un peu au-dessus de 1,500 francs. C'est égal, nous y arriverons, surtout avec le concours si dévoué que vous voulez bien me prêter dans la *Presse militaire* et *le régime*. Quelle bonne pensée vous avez eue de vouloir établir ici le sanctuaire africain de Notre-Dame des Anges, et à long terme que la sainte Vierge me l'ait inspirée ! Ne convient-il pas, en effet, aux catholiques de l'empire, de cultiver la mémoire de Marie Immaculée, de culte pur de Vénus ?

— Hier, on faisait les terrassements pour l'emplacement des baraques destinées à la garnison définitive de Méhdia, on a découvert (ce qui n'était encore qu'une conjecture) que c'était l'emplacement du grand et fameux temple de Vénus, qui a été détruit par les Arabes, qui ont fait bâtir sur ses débris le sanctuaire de Notre-Dame des Anges.

— Les mêmes ouvriers du génie ont trouvé, la semaine dernière, dans un mur même de la kasbah qu'ils réparaient, une statuette chrétienne fort intéressante. Elle mesure, avec le socle, moins d'un centimètre de hauteur. Elle représente un prétre avec aube, étole, maniple et chasuble, et est sur un socle en forme de chasuble et la bande de l'étole ont des détails d'un fini extraordinaire.

— Le personnage, dit à l'origine, qui a disparu, tient sur sa poitrine, dans la main droite, une grappe de raisin jointe à un épi, et sur sa main gauche, une colombe dont le bec s'appuie sur un calice. On voit sur le socle le symbole de l'Eucharistie, ou du chrétien qui communie.

— M. Roy, notre sympathique agent consulaire, qui est un archéologue distingué, fait remonter l'origine de cette statuette au III^e siècle, et il me garde cette relique pour l'ornement de notre futur musée archéologique.

— A plus tard d'autres détails, cher et vénéré collègue. Priez pour nos soldats, Français et chrétiens. Agréés, etc. LA BOULLE, Annuaire militaire.

— La guerre en Tunisie. Méhdia, 19 décembre. Un détachement, composé de 90 hommes de troupe et 30 gendarmes, est parti pour aller constater les dégâts de la ligne télégraphique entre Sfax et Méhdia.

— Une cinquantaine de colporteurs de la tribu des Ouled-Ayar se sont présentés au camp, ont demandé au gouverneur de leur fournir des secours et des armes. On ne connaît pas la réponse que le général a faite.

— Les cavaliers ont été logés dans de belles habitations, aux environs de la ville. Plusieurs réfugiés tunisiens attendent le courrier pour se rendre à Constantine.

— 250 convalescents ont été embarqués mardi, mercredi et jeudi. Ils seront repartis entre Bône, Philippeville, Sfax et Marselle. Demain le navire la *Jeune* prendra un autre convoi.

— Émission d'actions non libérées du quart, soit de la Société des pâtes alimentaires, soit de la Société des minoteries françaises, il y a plusieurs prévenus : On en est à la plaidoirie au jourd'hui.

— L'affaire de l'Événement et du *Gil Blas*. L'Événement est condamné à 100 fr. sur son contrat avec M. Lanté jeune, son avocat. L'Événement, qui fait défaut, est condamné à 300 francs.

— L'affaire Challemeil-Lacour-Rochefort. C'est le substitut Falcimaigne qui remplira les fonctions de ministère public. C'est l'article publié le 17 septembre dernier dans l'*Intransigeant* qui donne lieu à cette poursuite. M. Challemeil-Lacour a été directeur du journal *la République française* fait des articles pour le jour de la dissolution sur les fonds tunisiens, afin de les racheter pour les renvoyer après l'expédition dans la Régence.

— Après une suspension de trois quart d'heure, M. Henri Rochefort fait défaut. Il a envoyé au dernier moment un certificat médical ; son avocat demande la remise de son procès ; M. Allou ne s'y oppose pas. La remise est accordée.

— Quels portefeuilles sont menacés ? Paris, 22 décembre, soir. S'il faut en croire le conseil d'Etat, le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, a été nommé ministre de l'instruction publique.

— Le programme des lycées de Lille. Paris, 22 décembre. Le programme de l'enseignement secondaire à adopter dans les futurs lycées de Lille est, depuis quelques jours, en discussion au ministère de l'instruction publique.

— L'ère des difficultés. Paris, 22 décembre. Le *Journal officiel* n'a pu être publié ce matin à cause du mouvement diplomatique annoncé et attendu depuis quelque temps. Ici encore, M. Gambetta rencontre de grandes difficultés.

— Une rectification. Paris, 22 décembre. Les feuilles ministérielles déclarent qu'il est inexact que le ministre de l'intérieur prépare un projet de réorganisation municipale.

— Un éboulement. Paris, 22 déc. 7 h. 8 m., soir. A la suite des pluies, et pendant des jours derniers un éboulement de terre s'est produit à Nessonaux.

— Encore un théâtre qui brûle. Hambourg, 22 décembre. On lit dans le *Neueste Blatt* de Hambourg du 20 décembre :

— « Autre soir, le rideau de fer a été subitement baissé pendant un acte dans le théâtre Concordia. Le feu s'est déclaré sur la scène, mais grâce à la présence d'esprit des pompiers et du personnel du théâtre, il a pu être immédiatement éteint. Au bout de cinq minutes le rideau s'est relevé, et les cris de terreur, le public, qui était fort nombreux, a gardé une attitude calme. »

— Un roi qui voyage incognito. Wiesbaden, 22 décembre. Le roi Louis de Bavière a quitté secrètement le château de Hohenzollern et voyage dans le plus strict incognito. La direction, la durée comme le but de son voyage sont ignorés, même d'Europe occidentale.

— Troubles à Gibraltar. Madrid, 22 décembre. Des troubles ont eu lieu à Gibraltar au moment de l'installation officielle de l'évêque, M. Canilla ; on se rappelle que la population anglaise s'était montrée fort émue du choix de cet évêque, choix attribué à l'influence anglaise.

— L'assassin de la rue de Charenton. Paris, 22 décembre, soir. Aujourd'hui, l'assassin Bistore a été conduit au dépôt de la rue de Charenton, rue de Charenton, 232, pour confrontation, en présence de M. Jandin, juge d'instruction, et de M. Macé, chef de la sûreté.

— Exposition de l'industrie irlandaise. Dublin, 22 décembre. La proposition tendant à organiser une exposition de l'industrie irlandaise a été repoussée par quarante voix contre douze, le parti national n'ayant pas voulu accepter le patronage de la reine et le budget ordinaire d'un million de livres sterling.

— L'incident de Suez. Suez, 22 décembre. Six soldats émeutiers sont maintenus aux fers. La commission a prononcé son jugement contre vingt-neuf autres soldats qui seront envoyés au bagne, et un seul, qui a été reconnu coupable de meurtre, sera condamné à la prison à vie.

— Le budget égyptien pour 1883. Le Caire, 22 déc. Le *Moniteur Égyptien* publie, demain un résumé des négociations de l'administration de 1882, d'après lequel 313,000 livres seront consacrées à la dette publique.

— Visite ajournée. Vienne, 22 décembre. La douloureuse catastrophe du Ring-Theater aura probablement pour effet d'ajourner le site de l'Empereur d'Autriche en Italie, visite qui ne serait, dit-il, qu'une fête triomphale continuelle.

— Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui : Rapport adressé au Président de la République, par le ministre des finances, relatif aux modifications à apporter aux fonctions du sous-secrétaire d'Etat des finances. Décret et tableaux annexés. Rapport adressé au Président de la République par le ministre de la guerre, relatif à la nomination d'un membre du conseil supérieur de la caisse des offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer, en qualité de vice-président dudit comité.

— Décret y annexé. Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques aux Villeneuve-Clercs, Saint-Just-aux-Clercs, Saint-Alban (Loir-et-Cher), et Almenèche (Orne). Successions en déshérence. Etat des biens des gendarmes relatifs à des militaires absents ou décédés.

— PARTIE NON OFFICIELLE. — Elections à la Chambre des députés. — Formation du ministère de l'instruction publique adressé aux membres du conseil supérieur de l'instruction publique, à l'ouverture de la seconde session. Loi fédérale du 23 décembre 1880 concernant le contrôle et la garantie des ouvrages d'or et d'argent.

— Dernière heure. (Service télégraphique particulier.) La question d'Orient. Londres, 22 décembre. Le *Times* annonce que le journal russe, *La Liberté de la parole*, assure qu'un accord est intervenu entre l'Autriche et la Russie relativement à la question d'Orient.

— Un protocole aurait été signé à St-Petersbourg entre M. Kalnoy et M. de Giers en vue d'assurer la paix dans la péninsule des Balkans.

— En cas de complications graves menaçant les communications à travers la péninsule, on s'attend à ce que l'Autriche, l'Autriche et la Russie prendraient les mesures nécessaires. Les signatures du protocole déclarent que le canal de Suez et l'Égypte doivent rester sous la garantie des puissances.

— Combat à Djebel. Tunis, 22 décembre. Dans un combat que le général Logerot a livré près de Djebel aux Beni-Zid, ceux-ci ont perdu 30 hommes, et ont eu de nombreux blessés.

— La plupart ont fait une nouvelle soumission. Bulletin du Commerce. Télégrammes de MM. Reinemund et Van der Velde du Havre, communiqués par Jules Gauet :

— COTONS. Havre, 23 décembre. Cours de clôture de New-York du 22 décembre. Cote, janv. fév. mars avril mai juin juillet août septembre octobre novembre décembre 1881. 11.75 11.35 11.45 11.55 11.65 11.75 11.85 11.95 12.05 12.15 12.25 12.35 12.45 12.55 12.65 12.75 12.85 12.95 13.05 13.15 13.25 13.35 13.45 13.55 13.65 13.75 13.85 13.95 14.05 14.15 14.25 14.35 14.45 14.55 14.65 14.75 14.85 14.95 15.05 15.15 15.25 15.35 15.45 15.55 15.65 15.75 15.85 15.95 16.05 16.15 16.25 16.35 16.45 16.55 16.65 16.75 16.85 16.95 17.05 17.15 17.25 17.35 17.45 17.55 17.65 17.75 17.85 17.95 18.05 18.15 18.25 18.35 18.45 18.55 18.65 18.75 18.85 18.95 19.05 19.15 19.25 19.35 19.45 19.55 20.05 20.15 20.25 20.35 20.45 20.55 20.65 20.75 20.85 20.95 21.05 21.15 21.25 21.35 21.45 21.55 21.65 21.75 21.85 21.95 22.05 22.15 22.25 22.35 22.45 22.55 22.65 22.75 22.85 22.95 23.05 23.15 23.25 23.35 23.45 23.55 23.65 23.75 23.85 23.95 24.05 24.15 24.25 24.35 24.45 24.55 24.65 24.75 24.85 24.95 25.05 25.15 25.25 25.35 25.45 25.55 25.65 25.75 25.85 25.95 26.05 26.15 26.25 26.35 26.45 26.55 26.65 26.75 26.85 26.95 27.05 27.15 27.25 27.35 27.45 27.55 27.65 27.75 27.85 27.95 28.05 28.15 28.25 28.35 28.45 28.55 28.65 28.75 28.85 28.95 29.05 29.15 29.25 29.35 29.45 29.55 30.05 30.15 30.25 30.35 30.45 30.55 30.65 30.75 30.85 30.95 31.05 31.15 31.25 31.35 31.45 31.55 31.65 31.75 31.85 31.95 32.05 32.15 32.25 32.35 32.45 32.55 32.65 32.75 32.85 32.95 33.05 33.15 33.25 33.35 33.45 33.55 33.65 33.75 33.85 33.95 34.05 34.15 34.25 34.35 34.45 34.55 34.65 34.75 34.85 34.95 35.05 35.15 35.25 35.35 35.45 35.55 35.65 35.75 35.85 35.95 36.05 36.15 36.25 36.35 36.45 36.55 36.65 36.75 36.85 36.95 37.05 37.15 37.25 37.35 37.45 37.55 37.65 37.75 37.85 37.95 38.05 38.15 38.25 38.35 38.45 38.55 38.65 38.75 38.85 38.95 39.05 39.15 39.25 39.35 39.45 39.55 39.65 39.75 39.85 39.95 40.05 40.15 40.25 40.35 40.45 40.55 40.65 40.75 40.85 40.95 41.05 41.15 41.25 41.35 41.45 41.55 41.65 41.75 41.85 41.95 42.05 42.15 42.25 42.35 42.45 42.55 42.65 42.75 42.85 42.95 43.05 43.15 43.25 43.35 43.45 43.55 43.65 43.75 43.85 43.95 44.05 44.15 44.25 44.35 44.45 44.55 44.65 44.75 44.85 44.95 45.05 45.15 45.25 45.35 45.45 45.55 45.65 45.75 45.85 45.95 46.05 46.15 46.25 46.35 46.45 46.55 46.65 46.75 46.85 46.95 47.05 47.15 47.25 47.35 47.45 47.55 47.65 47.75 47.85 47.95 48.05 48.15 48.25 48.35 48.45 48.55 48.65 48.75 48.85 48.95 49.05 49.15 49.25 49.35 49.45 49.55 49.65 49.75 49.85 49.95 50.05 50.15 50.25 50.35 50.45 50.55 50.65 50.75 50.85 50.95 51.05 51.15 51.25 51.35 51.45 51.55 51.65 51.75 51.85 51.95 52.05 52.15 52.25 52.35 52.45 52.55 52.65 52.75 52.85 52.95 53.05 53.15 53.25 53.35 53.45 53.55 53.65 53.75 53.85 53.95 54.05 54.15 54.25 54.35 54.45 54.55 54.65 54.75 54.85 54.95 55.05 55.15 55.25 55.35 55.45 55.55 55.65 55.75 55.85 55.95 56.05 56.15 56.25 56.35 56.45 56.55 56.65 56.75 56.85 56.95 57.05 57.15 57.25 57.35 57.45 57.55 57.65 57.75 57.85 57.95 58.05 58.15 58.25 58.35 58.45 58.55 58.65 58.75 58.85 58.95 59.05 59.15 59.25 59.35 59.45 59.55 59.65 59.75 59.85 59.95 60.05 60.15 60.25 60.35 60.45 60.55 60.65 60.75 60.85 60.95 61.05 61.15 61.25 61.35 61.45 61.55 61.65 61.75 61.85 61.95 62.05 62.15 62.25 62.35 62.45 62.55 62.65 62.75 62.85 62.95 63.05 63.15 63.25 63.35 63.45 63.55 63.65 63.75 63.85 63.95 64.05 64.15 64.25 64.35 64.45 64.55 64.65 64.75 64.85 64.95 65.05 65.15 65.25 65.35 65.45 65.55 65.65 65.75 65.85 65.95 66.05 66.15 66.25 66.35 66.45 66.55 66.65 66.75 66.85 66.95 67.05 67.15 67.25 67.35 67.45 67.55 67.65 67.75 67.85 67.95 68.05 68.15 68.25 68.35 68.45 68.55 68.65 68.75 68.85 68.95 69.05 69.15 69.25 69.35 69.45 69.55 69.65 69.75 69.85 69.95 70.05 70.15 70.25 70.35 70.45 70.55 70.65 70.75 70.85 70.95 71.05 71.15 71.25 71.35 71.45 71.55 71.65 71.75 71.85 71.95 72.05 72.15 72.25 72.35 72.45 72.55 72.65 72.75 72.85 72.95 73.05 73.15 73.25 73.35 73.45 73.55 73.65 73.75 73.85 73.95 74.05 74.15 74.25 74.35 74.45 74.55 74.65 74.75 74.85 74.95 75.05 75.15 75.25 75.35 75.45 75.55 75.65 75.75 75.85 75.95 76.05 76.15 76.25 76.35 76.45 76.55 76.65 76.75 76.85 76.95 77.05 77.15 77.25 77.35 77.45 77.55 77.65 77.75 77.85 77.95 78.05 78.15 78.25 78.35 78.45 78.55 78.65 78.75 78.85 78.95 79.05 79.15 79.25 79.35 79.45 79.55 79.65 79.75 79.85 79.95 80.05 80.15 80.25 80.35 80.45 80.55 80.65 80.75 80.85 80.95 81.05 81.15 81.25 81.35 81.45 81.55 81.65 81.75 81.85 81.95 82.05 82.15 82.25 82.35 82.45 82.55 82.65 82.75 82.85 82.95 83.05 83.15 83.25 83.35 83.45 83.55 83.65 83.75 83.85 83.95 84.05 84.15 84.25 84.35 84.45 84.55 84.65 84.75 84.85 84.95 85.05 85.15 85.25 85.35 85.45 85.55 85.65 85.75 85.85 85.95 86.05 86.15 86.25 86.35 86.45 86.55 86.65 86.75 86.85 86.95 87.05 87.15 87.25 87.35 87.45 87.55 87.65 87.75 87.85 87.95 88.05 88.15 88.25 88.35 88.45 88.55 88.65 88.75 88.85 88.95 89.05 89.15 89.25 89.35 89.45 89.55 89.65 89.75 89.85 89.95 90.05 90.15 90.25 90.35 90.45 90.55 90.65 90.75 90.85 90.95 91.05 91.15 91.25 91.35